



## Compte rendu des réunions d'ouverture de la concertation 2016

Nice le 4 octobre 2016

Marseille de 5 octobre 2016

Mardi 4 octobre 2016 a eu lieu à Nice la première réunion publique de la nouvelle phase de concertation du projet de la nouvelle ligne Provence Alpes Côte d'Azur (LNPCA) pour le département des Alpes Maritimes. Après une brève présentation par SNCF Réseau du projet et du processus de concertation, la parole a été donnée aux élus. Ensuite la majeure partie de la soirée a été consacrée aux interventions du public et aux réponses du Maître d'ouvrage.

Philippe TABAROT, Vice-Président chargé des Transports à la Région et son homologue du Conseil Départemental sont venus à la tribune apporter au projet le soutien de leurs Collectivités, parlant de **projet de la dernière chance**. Ensuite la moitié des interventions fut des témoignages de soutien, la ligne suscitant beaucoup d'espoir pour les usagers. Les entrepreneurs et les salariés ont aussi fait entendre leurs voix pour rappeler le besoin de revitalisation pour le département des Alpes Maritimes et le dynamisme que la ligne nouvelle apportera à la technopole de Sophia avec une gare TGV en son sein, aux emplois sur le littoral et à l'attractivité touristique.

L'opposition, essentiellement provenant de BIOT, a nié en bloc l'utilité et la faisabilité de la ligne en reprenant les habituels arguments : inutilité, études fausses, coût très élevé, embouteillages ne stressant pas les salariés... et qu'un simple « doublement » de la ligne du littoral suffirait. D'autres personnes, sans aucune hostilité pour le projet, se sont inquiétés de l'impact du projet à Saint Laurent du Var.

Mercredi 5 octobre 2016 a eu lieu à Marseille la première réunion publique de la nouvelle phase de concertation sur la LNPCA pour le département des Bouches du Rhône. Après une brève présentation par SNCF Réseau du projet et du processus de concertation, reprenant le bilan du projet et rappelant les raisons de sa nécessité, la parole a été donnée aux élus et au public.

Philippe TABAROT, Vice-Président chargé des Transports à la Région est venu à la tribune apporter le soutien de sa Collectivités au projet. Il a rappelé que PACA détenait le record de la pollution, des pertes de temps dans les embouteillages et des accidents de la route en France. Il a aussi précisé que les difficultés que rencontrait son Président avec SNCF Mobilité concernant le projet de convention entre le Conseil régional et SNCF Mobilité n'impactait nullement sa détermination à voir aboutir le projet de LNPCA.

La présentation de Jean Michel CHERRIER a été écoutée par plus d'une centaine de personnes qui ont posé sans hostilité de nombreuses questions concernant le projet lui-même (Opportunité de la gare souterraine de Marseille Saint Charles, création éventuelle d'un tunnel dans la Vallée de l'Huveaune...) sans remettre en cause la nécessité du projet sauf une élue FN du Conseil régional



rappelant l'opposition de son parti au projet sans apporter de réels arguments et en employant les mensonges habituels.

Le Vice-Président chargé des Transports à la Région a souhaité aussi fortement que les délais de réalisation soient tenus, des intervenants ont par contre jugé pas sérieux d'attendre 2050 pour la réalisation des travaux de la Priorité 2.

Une longue explication de SNCF Réseau concernant les inconvénients et les avantages des 2 positions proposées de la future gare souterraine de Marseille Saint Charles a été appréciée.

Un bon début pour ce processus de concertation qui durera jusqu'à fin décembre, avec pour but de recueillir l'avis de la population et de prendre en compte leur attente pour la suite des études. Cela reste un moment critique de la phase d'études car à son issue il y aura une décision ministérielle sur le tracé avant les échéances de 2017 pour préparer l'enquête publique de 2018 avec le début des travaux prévu en 2022. Ce type de réunions permet une meilleure compréhension du projet et en facilite son acceptabilité.

Alain PATOUILLARD

Président de l'Association TGV Développement Var Nice Côte d'Azur